

## Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 15 janvier 2015

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,



Il est bien difficile de trouver des mots assez forts pour exprimer notre douleur et notre indignation face aux actes barbares survenus sur notre territoire la semaine dernière. Les nombreux rassemblements et la manifestation de dimanche à Paris offrent un témoignage vivant et collectif du refus de l'obscurantisme et des amalgames et l'affirmation du désir intact de liberté, de justice et de démocratie. Nous sommes toutes et tous Charlie et nous ne nous résignons pas au silence. Indigné-e-s mais totalement déterminé-e-s et plus que jamais debout pour porter une école et une société plus juste et plus humaine. La place et le rôle des personnels du service public de l'Éducation Nationale, et en premier lieu des enseignants, sont essentiels. Il faut donner aux personnels tous les outils et les moyens nécessaires pour que chaque élève qui leur est confié puisse se construire en tant que futur citoyen, pensant, libre et reconnu comme tel. Néanmoins, la seule responsabilité de l'École ne saurait être avancée, il ne serait pas tolérable de stigmatiser les enseignants, c'est bien la société toute entière qui doit lutter contre la misère sociale, les inégalités et toutes les formes de discrimination. C'est dans cette veine que nous inscrivons toujours notre syndicalisme, car rien n'est jamais définitivement acquis.

L'installation d'une nouvelle CAPD est l'occasion de rappeler toute l'importance du paritarisme et du dialogue social indispensable pour garantir les droits individuels de nos collègues, l'équité du traitement de leurs demandes, la transparence des décisions prises par l'administration et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Le règlement intérieur type que vous nous avez fait parvenir, qui servira de base de travail pour l'élaboration du règlement intérieur de la CAPD du Val d'Oise, mentionne les délais de transmission des convocations et des documents de travail. Nous soulignons une fois encore que les délais de convocation et de transmission des documents concernant la CAPD et le GT d'aujourd'hui ont été extrêmement réduits. Ceci induit de fait une atteinte au paritarisme, les délégués du personnel étant empêchés de faire leur travail correctement.

Les élections professionnelles qui permettent à nos collègues de désigner leurs représentants constituent un moment de démocratie sociale important. L'engagement des personnels à ce moment était un enjeu de taille dans un climat morose et difficile.

Or, si la participation a légèrement augmenté par rapport à 2011, plus d'un enseignant du premier degré sur 2 n'a pas voté. La persistance de difficultés pour exprimer son vote en est une des raisons, certains de nos collègues ayant fini par se résigner après plusieurs essais infructueux. L'absence de perspectives réelles de revalorisation et d'amélioration des conditions de travail des enseignants en est une autre. Ce ne sont pas les seules, nous devons analyser finement ce constat.

Pour autant, le SNUipp-FSU reste largement majoritaire et nous remercions nos collègues pour cette marque de confiance renouvelée. Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe.

Le bon fonctionnement du service public d'éducation nécessite aussi un respect du calendrier des instances, en particulier celui des opérations de carte scolaire. Le report de ces opérations après les élections cantonales a des répercussions très négatives pour la préparation de la rentrée

scolaire prochaine tant sur l'organisation des écoles que sur les personnels. Le Snuipp-FSU s'est adressé à la ministre en ce sens.

Par ailleurs, les chantiers métier, même s'ils ont apporté quelques évolutions à la marge pour certaines catégories de personnels, se limitent trop souvent à un début de rattrapage indemnitaire mais n'apportent aucune évolution à la majorité des collègues.

La revalorisation salariale des enseignants du primaire reste au point mort. Elle entraîne des difficultés à recruter et des recours de plus en plus nombreux à des contractuels !

L'OCDE a une nouvelle fois alerté sur le déclassé salarial des enseignants du primaire en France recrutés à BAC + 5, et ce, alors que comme tous les fonctionnaires, ils subissent un blocage de leurs salaires depuis 5 ans quand, dans le même temps, les "anomalies salariales " des recteurs sont corrigées.

C'est pour toutes ces raisons - conditions de travail dégradées avec des effectifs de classes trop lourds, des remplacements non assurés, une formation initiale des personnels non satisfaisante, une formation continue quasi inexistante, l'alourdissement des tâches, les injonctions hiérarchiques excessives, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le tout dans un contexte de salaires notoirement insuffisants et de gel du point d'indice depuis 2010- que le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève le mardi 03 février pour défendre l'Ecole et ses personnels.